Dix propositions pour faire du bÃ¢timent et de la parcelle des leviers de la transition hydrique

Mois de juillet le plus chaud jamais enregistrÃ© en France, 67 dÃ©partements en situation de crise au cœur de l'Ã©tÃ©, transposition de la directive DERU-2 attendue d'ici au 31 juillet 2027 : c'est dans ce contexte que les Acteurs du traitement des eaux de la parcelle (ATEP) publie son manifeste "L'eau n'attendra pas", prÃ©facÃ© par le climatologue Jean Jouzel. Dix propositions pour la pÃ©riode 2027-2032, versÃ©es au dÃ©bat de l'Ã©lection prÃ©sidentielle, pour faire de chaque bÃ¢timent et de chaque terrain un maillon de la gestion de l'eau. JÃ©rÃ©mie STEININGER, dÃ©lÃ©guÃ© gÃ©nÃ©ral de l'ATEP expose la logique. H2o novembre 2026.

L'EAU N'ATTENDRA PAS

Dix propositions pour faire du bÃ¢timent et de la parcelle des leviers de la transition hydrique

Mois de juillet le plus chaud jamais enregistrÃ© en France, 67 dÃ©partements en situation de crise au cœur de l'Ã©tÃ©, transposition de la directive DERU-2 attendue d'ici au 31 juillet 2027 : c'est dans ce contexte que l'ATEP (Acteurs du traitement des eaux de la parcelle) a publiÃ© le 3 novembre son manifeste "L'eau n'attendra pas", prÃ©sentÃ© en prÃ©sence du climatologue Jean Jouzel. Dix propositions pour la pÃ©riode 2027-2032, versÃ©es au dÃ©bat de l'Ã©lection prÃ©sidentielle, pour faire de chaque bÃ¢timent et de chaque terrain un maillon de la gestion de l'eau.

JÃ©rÃ©mie STEININGER

dÃ©lÃ©guÃ© gÃ©nÃ©ral de l'ATEP

Acteurs du traitement des eaux de la parcelle

H2o - novembre 2026

Â

Un FranÃ§ais consomme en moyenne 150 litres d'eau potable par jour. Il en boit un ou deux. Les toilettes, le lave-linge, l'arrosage et le nettoyage reprÃ©sentent prÃ¨s de la moitiÃ© des usages d'un logement, et n'exigent pas une eau de qualitÃ© potable. Dans le mÃªme temps, un litre sur cinq se perd dans les rÃ©seaux, et sur les 7 milliards de mÃ¨tres cubes d'eaux usÃ©es traitÃ©es chaque annÃ©e en France, moins de 1 % sont rÃ©utilisÃ©s, contre environ 14 % en Espagne.

Ces chiffres ouvrent le manifeste "L'eau n'attendra pas". Ils ne disent pas que la France gÃ¨re mal son eau : son modÃ¨le centralisÃ© a permis l'accÃ¨s de tous Ã une eau sÃ»re et compte parmi les grandes rÃ©ussites du siÃ¨cle dernier. Ils disent

qu'elle fait servir son eau une seule fois, quand elle pourrait la faire servir deux fois.Â

Un Ã©tÃ© qui a dÃ©placÃ© la question

Juillet 2026 a Ã©tÃ© le mois de juillet le plus chaud jamais enregistrÃ© en France, avec un dÃ©ficit de pluies de prÃ¨s de 70 %. Le 9 aoÃ»t, 67 dÃ©partements Ã©taient en situation de crise. Un autre chiffre circule beaucoup moins : en France mÃ©tropolitaine, l'Ã©tÃ© n'apporte qu'environ 2 % de l'eau douce renouvelable de l'annÃ©e, quand l'automne et l'hiver en apportent prÃ¨s de 90 %.

Le problÃ¨me n'est donc pas seulement que l'eau manque. C'est qu'elle arrive quand nous n'en avons pas l'usage, et que nous savons mal la garder jusqu'au moment oÃ¹ nous en avons besoin. La sobriÃ©tÃ© reste la premiÃ¨re rÃ©ponse. Mais un geste ne met pas d'eau de cÃ´tÃ© pour l'Ã©tÃ© ; un stockage, si.

La parcelle, un levier encore sous-exploitÃ©

Le dÃ©bat public sur l'eau se tient d'ordinaire Ã deux Ã©chelles : celle du grand cycle, avec ses bassins, ses nappes et le partage entre usages, et celle du comportement individuel. Entre les deux, une Ã©chelle reste largement absente : celle du bÃ¢timent et de son terrain.

C'est pourtant lÃ que beaucoup se joue. Environ 8 milliards de mÃ¨tres cubes de pluie tombent chaque annÃ©e sur les toitures de France, soit une fois et demie l'eau potable produite. Selon nos calculs, jusqu'Ã 1,6 milliard de mÃ¨tres cubes d'eau potable pourraient, en thÃ©orie, Ãªtre remplacÃ©s dans les logements par l'eau de pluie et les eaux grises, soit prÃ¨s de 30 % de la production. Ã€ l'Ã©chelle d'un bÃ¢timent Ã©quipÃ©, la baisse des prÃ©lÃ¨vements peut atteindre 44 % lorsque l'ensemble des usages autorisÃ©s ou expÃ©rimentÃ©s est couvert.

RÃ©cupÃ©rer la pluie, rÃ©utiliser les eaux grises, infiltrer les eaux pluviales, traiter les eaux usÃ©es au plus prÃ¨s de leur production : ces solutions ne remplacent ni la sobriÃ©tÃ© ni la modernisation des rÃ©seaux. Elles les complÃ¨tent, et elles sont dÃ©jÃ dÃ©ployÃ©es sur le terrain.

Un cadre qui a dÃ©jÃ beaucoup progressÃ©

Le manifeste ne part pas d'une page blanche, et c'est sa premiÃ¨re bonne nouvelle. Depuis 2024, aprÃ¨s l'eau de pluie, les eaux grises et les eaux de puits peuvent Ãªtre mobilisÃ©es pour certains usages domestiques. L'arrÃªtÃ© du 29 juillet 2026 a ouvert, Ã titre expÃ©rimental, de nouveaux usages comme le lavage du linge et des sols intÃ©rieurs ou l'arrosage des potagers. La directive DERU-2 prÃ©voit, elle, un registre et des inspections rÃ©guliÃ¨res des systÃ¨mes individuels d'assainissement.Â

Le droit permet dÃ©sormais beaucoup. Pour que ces possibilitÃ©s deviennent des pratiques courantes, quatre chantiers restent Ã mener : le financement, la maintenance, le modÃ¨le Ã©conomique des services d'eau et la gouvernance.

Trois axes, dix propositions

Les dix propositions du manifeste rÃ©pondent Ã ces quatre chantiers. Elles s'organisent en trois axes.

Accompagner et inciter - La rÃ©novation Ã©nergÃ©tique a son guichet unique ; l'eau pas encore. Le manifeste propose de crÃ©er "France RÃ©nov'Eau", intÃ©grÃ© au service public de la rÃ©novation de l'habitat, avec un dispositif Ã©quivalent pour le patrimoine public et un objectif de 25 % de prÃ©lÃ¨vements d'eau potable en moins dans les bÃ¢timents publics d'ici 2030. Il propose d'intÃ©grer un volet "eau" au DPE, car on amÃ©liore ce que l'on mesure. Il fixe un objectif de 10 % de rÃ©utilisation des eaux usÃ©es traitÃ©es d'ici 2030, assorti d'objectifs propres aux eaux de pluie et aux eaux grises. Il veut faire de l'eau de pluie une ressource pour les territoires, jusqu'Ã reconnaÃ®tre les cuves existantes, sur la base du volontariat, comme des ressources complÃ©mentaires mobilisables par les secours en cas d'incendie. Il appelle enfin Ã une politique nationale de rÃ©habilitation de l'assainissement non collectif, avec des aides ciblÃ©es et une provision lors de la vente d'un bien dont l'installation n'est pas conforme.

Concevoir autrement - IntÃ©grer aprÃ¨s coup une cuve ou des rÃ©seaux sÃ©parÃ©s est plus complexe et plus coÃ»teux que de les prÃ©voir. Le manifeste propose de rendre obligatoire une Ã©tude de faisabilitÃ© "eau" pour toute nouvelle construction, rÃ©alisÃ©e par un professionnel qualifiÃ©, et de conditionner le raccordement au rÃ©seau d'eau potable Ã une attestation de conformitÃ© des installations intÃ©rieures.

Garantir la performance dans le temps - Une installation n'a de valeur que si elle reste performante dix ou quinze ans aprÃ¨s sa mise en service. Le manifeste propose de rendre effectif l'entretien dÃ©jÃ obligatoire de l'assainissement non collectif et de l'Ã©tendre Ã la rÃ©cupÃ©ration d'eau de pluie et au recyclage des eaux grises, avec une traÃ§abilitÃ© des interventions dans un volet "eau" du carnet d'information du logement, vÃ©ritable carte d'identitÃ© de l'eau du logement. La dixiÃ¨me mesure fait de la gestion de l'eau Ã la parcelle un pilier de la planification Ã©cologique : outils pour les collectivitÃ©s, formation des Ã©lus et des concepteurs, reprÃ©sentation des professionnels dans les instances de concertation, et rÃ©activation du Plan d'actions national pour l'assainissement non collectif (PANANC), un cadre de dialogue qui existe dÃ©jÃ .

En juin, dans ces colonnes, nous retracions un siÃ¨cle de rÃ©glementation de l'assainissement non collectif et posions la question de la suite. Le manifeste y apporte une rÃ©ponse de mÃ©thode : rÃ©unir Ã nouveau, dans un cadre existant, ceux qui font vivre ces solutions.

Des voix au-delÃ de la filiÃ¨re

Un manifeste portÃ© par une seule profession aurait peu de poids. Celui-ci s'ouvre sur une tribune du climatologue Jean Jouzel et croise les regards de trois parlementaires, Jean-FranÃ§ois Longeot, HervÃ© GillÃ© et David Taupiac, de chercheurs du LEESU, du CEREMA et du CSTB, de la CNATP et de professionnels de terrain. Tous partent de situations diffÃ©rentes ; tous arrivent au mÃªme constat : l'adaptation Ã la sÃ©cheresse se jouera dans les grands ouvrages, mais aussi dans des millions de bÃ¢timents.

Ce que la profession s'engage Ã faire

Les dix propositions interpellent la puissance publique, mais elles engagent aussi la filiÃ¨re. Ã€ chaque avancÃ©e devront rÃ©pondre des professionnels formÃ©s, des rÃ©fÃ©rentiels partagÃ©s et des rÃ¨gles de l'art. Avec la CAPEB et la CNATP, l'ATEP porte le label Qualipluie, qui qualifie les artisans installateurs sur tout le territoire. Elle met son expertise Ã la disposition des pouvoirs publics, des collectivitÃ©s et des maÃ®tres d'ouvrage, et contribue aux consultations publiques : lors de celle de juin 2026, une dizaine de ses 39 observations ont Ã©tÃ© reprises dans l'arrÃªtÃ© du 29 juillet.

2032 se dÃ©cide aujourd'hui

Le manifeste se projette en 2032 - Mais 2032 ne se dÃ©cidera pas en 2032. Les choix qui faÃ§onneront notre maniÃ¨re de gÃ©rer l'eau se prennent dÃ¨s maintenant, souvent dans des textes qui n'ont pas l'eau pour objet principal : logement, adaptation au changement climatique, budget, transposition des directives europÃ©ennes. Plusieurs de ces propositions ont d'ailleurs dÃ©jÃ Ã©tÃ© versÃ©es au dÃ©bat parlementaire lors de l'examen du projet de loi Relance et dÃ©centralisation d logement.

Nous ne demandons pas Ã l'Ã‰tat de faire Ã notre place, ni de tout rÃ©volutionner. Nous demandons un cap, de la cohÃ©ren et un dialogue durable entre pouvoirs publics, collectivitÃ©s et professionnels. L'eau n'attendra pas que toutes les conditions soient rÃ©unies : Ã nous de les rÃ©unir dÃ¨s maintenant.Â â–„Â

Â

ATEP

L'ATEP rÃ©unit 35 entreprises du stockage, du traitement et de la valorisation des eaux du bÃ¢timent et de la parcelle.

Le manifeste "L'eau n'attendra pas" et sa synthÃ¨se de 8 pages - ATEP